

Monsieur Yves LEBRETON
Monsieur le Préfet de Haute-Savoie
Préfecture / DRCL / BAFU
Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 ANNECY Cedex

A l'attention de Mme Céline MANIERI

Objet : Confortement des digues de l'Arve à Bonneville - Dépôt du dossier préalable à la Déclaration d'utilité publique et à l'Enquête parcellaire

Réf : C24-0161

Dossier suivi par : Cyril JOUSSE (cjousse@sm3a.com) – pôle prévention des inondations

Saint Pierre en Faucigny, le 28 mars 2024

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la convention de mutualisation de moyen signé en décembre 2017 entre l'Etat et le SM3A, nous avons engagé les études nécessaires au diagnostic et à la mise en conformité des trois systèmes d'endiguement situés sur l'Arve et le Borne sur les communes de Saint-Pierre-en-Faucigny, Bonneville et Ayse. Ces études ont montré le caractère très dégradé de ces ouvrages et la nécessité de les conforter à court terme. Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arve, le SM3A a ainsi porté depuis 2019 des études de conception dans cet objectif.

Suite à la validation du programme de travaux de confortement des digues de l'Arve au stade avant-projet, un premier dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé en août 2023 pour le confortement des digues de l'Arve, dossier actuellement en cours d'instruction.

Le comité syndical du SM3A, en tant que maître d'ouvrage, a délibéré favorablement le 28 septembre 2023 pour autoriser le Président à déposer en parallèle auprès de vos services les dossiers préalables à la Déclaration d'utilité publique et à l'Enquête parcellaire, en vue de réaliser une enquête publique conjointe avec la procédure d'autorisation environnementale. Vous trouverez ainsi en pièce jointe 1 exemplaire papier des dossiers ainsi qu'un exemplaire numérique sur clé USB.

Vous en souhaitant bonne réception, mes services se tiennent à votre disposition afin de vous apporter tout élément complémentaire que vous jugerez utile. Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président

Bruno FOREL

Copie : M. VALLI, Vice-président du SM3A et Maire de Bonneville

300 Chemin des Prés Moulin
74800 St-Pierre-en-Faucigny

Tél. 04 50 25 60 14
sm3a@sm3a.com

www.riviere-arve.org